



Arrêté du Grand Conseil

Date de la séance du GC : 4 mars 2024

N° d'affaire : 2024.RRGR.8

Loi sur l'organisation du Conseil-exécutif et de l'administration (Loi d'organisation, LOCA) (Modification)

Le Grand Conseil du canton de Berne décide :

Les modifications de la Loi sur l'organisation du Conseil-exécutif et de l'administration (Loi d'organisation, LOCA) (Modification) sont adoptées en première lecture.

Berne, le 4 mars 2024

Au nom du Grand Conseil



Francesco M. Rappa
Président

Patrick Trees
Secrétaire général